

ARISTOTE ZOOLOGUE : DÉCRIRE, COMPARER, DÉFINIR, CLASSER

par René LEFEBVRE

RÉSUMÉ : Les travaux de D. Balme et P. Pellegrin mettent en mesure de reconnaître la place respective de ces opérations (décrire, comparer, définir, classer). La fonction de la description est en droit subordonnée, l'essentiel étant une comparaison dotée d'instruments, multidirectionnelle et partiellement anthropocentrée. Pas plus qu'il n'est classificatoire, le but n'est définitoire – l'animal s'expliquant d'ailleurs dans ses parties plus que par elles. Le rôle exact de l'analogie, assez peu rigoureux, reste à identifier et ne doit pas être surestimé.

MOTS-CLÉS : Aristote. Animaux. Comparaison. Classification. Zoologie.

ABSTRACT : The works of D. Balme and P. Pellegrin make it possible to identify the respective roles of these four Aristotelian operations (describing, comparing, defining, classifying). The primary and essential operation is that of a multidirectional and partially anthropocentric comparison, for which the appropriate tools are provided. The function of description, then, is subordinate. The ultimate goal is neither to classify nor to define. Each animal expresses its nature by means of its different parts, as opposed to being explained by them. The exact role of analogy, which is rather vague, remains to be identified, but it should not be overestimated.

KEY WORDS : Aristotle. Animals. Comparison. Classification. Zoology.

On peut considérer, en s'appuyant sur ce début de *Génération des Animaux* (G.A.) où Aristote fait le point sur le travail accompli et le travail restant, avec en arrière-plan la doctrine des quatre causes, que *Histoire des Animaux* (H.A.) traite de la causalité matérielle en traitant des parties, tandis que l'objet de *Parties des Animaux* (P.A.) serait la causalité formelle et finale, G.A. ayant encore à envisager l'efficience. Le cœur de l'étude se situe en P.A., compte tenu du rôle central joué par la

finalité dans l'explication biologique¹. Admettant dans l'ensemble cette systématisation, nous voudrions essayer de déterminer la place qui revient alors en zoologie à l'opération centrale de la comparaison et aux procédures susceptibles de l'accompagner, telles que décrire ou classer et, pour faire droit à l'esprit de la science aristotélicienne, définir. Bien que les principaux aspects de cette question soient largement couverts par les travaux de D. Balme et P. Pellegrin, nous avons voulu considérer ici le jeu global de ces quatre opérations, et occasionnellement exprimer une réserve ou un désaccord².

DÉCRIRE

S'agissant de la description, le fait que la connaissance scientifique soit pour Aristote une connaissance par les causes³ suffit à entraîner qu'elle ne pourrait avoir qu'un rôle subordonné ; et tel est bien ce qui ressort de *P.A.*, I : la beauté des êtres est liée à la téléologie naturelle, et le regard du naturaliste doit saisir la *physis* dans son activité démiurgique en permettant au philosophe d'appréhender les causes ; la comparaison avec la peinture est à cet égard édifiante : si nous apprécions les images (εἰκόες), parce que nous voyons en elles la marque du talent de l'artiste, nous devons plus encore apprécier le spectacle de la nature, plus éminemment pénétré de finalité⁴ ; mais dire cela, c'est affirmer que le niveau de la description n'est qu'un niveau provisoire ou second destiné à être dépassé ou fondé ; pour Aristote, il n'y a pas de biologie valide sans une théorie de l'*einai* et de l'*ousia*⁵, cette dernière précédant comme sa fin la genèse⁶, donc l'accès effectif à la visibilité ; la connaissance sera ainsi autre chose que le produit d'un savoir regarder, et surtout le savoir regarder aura lui-même comme condition de possibilité l'acquisition préalable du savoir biologique, si l'on prend au sérieux l'affirmation selon laquelle « aucune partie d'un cadavre n'est encore ce qu'elle était, par exemple l'œil ou la main »⁷, puisqu'il n'y a aucun

1. Cf. P. PELLEGRIN, *La classification des animaux chez Aristote*, Paris, 1982, p. 171-193. Nous avons essayé de montrer la difficulté d'isoler le rôle de la cause efficiente dans la génération, dans « La théorie aristotélicienne de la génération des animaux : un certain désordre étologique », *Elenchos*, 2, 1993.

2. Notre intérêt initial va à « la ressemblance chez Aristote », sujet auquel nous avons consacré une thèse soutenue en 1993 à Paris IV. Le rôle de la ressemblance dans la zoologie est abordé dans « Individu, espèce et ressemblance dans la théorie aristotélicienne de la génération animale », *Revue de Métaphysique et de Morale*, 4, 1995.

3. Cf. par ex. les débuts de *II. An.*, I. 2 et *Phys.*, II. 3.

4. *P.A.*, I. 5, 645a7-15.

5. *P.A.*, 642a25-26.

6. *P.A.*, 640a18.

7. *P.A.*, 641a3.

organe là où ne peut être accompli l'*ergon* ; de même que la fonction précède l'organe, la connaissance de la première doit supporter la connaissance du second ; de même encore si sans l'âme pas d'animal, pas de connaissance de l'animal sans celle de l'âme⁸. D'un animal privé d'âme subsiste tout au plus la configuration (*schema*), maigre point d'appui pour une description qui doit alors se faire à l'aveugle. Certes, il vaut mieux rendre compte de la configuration que de la matière⁹, mais la configuration n'est toutefois pas l'*eidos*¹⁰.

D'un autre côté, chez un Aristote qui a le sens des choses concrètes et nomme *ousiai* au premier chef les éléments, les plantes et les animaux¹¹, qui nie par ailleurs la possibilité d'une connaissance qui n'en passe pas par la sensation¹² et développe même une métaphysique du regard¹³, la description est appelée à jouer un rôle effectif important, ainsi qu'on s'en assure par un simple balayage du *corpus* biologique. On peut penser qu'il y a ainsi une antériorité pour nous du regard, même si la science doit parvenir à renverser cet ordre pour acquérir une conformité à l'ordre naturel des choses, et un passage conséquemment obligé par la description. En dépit des critiques qu'on a pu adresser à la qualité d'une observation parfois considérée comme piètre¹⁴, il est certain qu'existe une dimension empirique de la biologie d'Aristote¹⁵, à cet égard assez remarquable, et que le Stagirite enracine dans le voir la science qu'il propose¹⁶. On notera que *P.A.* centre l'enquête sur la *synthesis* et la substance totale (*holè ousia*)¹⁷, nous interdisant d'accepter sans autres pré-

8. *P.A.*, 641a18 suiv.

9. *P.A.*, 640b27 *ant.*

10. *P.A.*, 640b29 suiv.

11. *Métaph.*, Z. 2, début.

12. *De An.*, III, 8, 432a7 et *II. An.*, I, 18.

13. *Protr.*, 7.

14. Cf. notamment R. JOLY, « La biologie d'Aristote », *Revue Philosophique*, 2, 1968, et S. BYL, *Recherches sur les grands traités biologiques d'Aristote*, Bruxelles, 1980, *passim*.

15. Contre la tendance à dialectiser la science de la nature, inaugurée par G. E. L. OWEN, « *Tithenai ta phainomena* », *Aristote et les problèmes de méthode*, S. Mansion éd., Louvain, 1961, et poussée à l'extrême par M. CRAVEN-NUSSBAUM, *Aristotle's De Motu Animalium*, Princeton, 1978, essai 5, et « Saving Aristotle's appearances », *Language and logos*, M. Schofield et M. Nussbaum eds., Cambridge, 1982, repris depuis dans M. NUSSBAUM, *The Fragility of Goodness*, Cambridge, 1986, cf. la réaction de R. BOLTON dans « Definition and scientific method in Aristotle's *Posterior Analytics* and *Generation of Animals* », *Philosophical issues in Aristotle's biology*, A. Gotthelf et J. Lennox eds., Cambridge, 1987, p. 121-130. La question est approfondie dans R. BOLTON, « The epistemological basis of Aristotelian dialectic », *Biologie, logique et métaphysique chez Aristote*, D. Devereux et P. Pellegrin eds., Paris, 1990. Cf. aussi W. WIANS, « Saving Aristotle from Nussbaum's *phainomena* », *Essays in Ancient Greek Philosophy. Aristotle's ontology*, J. Anton et A. Preus eds., New York, 1992.

16. Cf. *P.A.*, I, 5, 644b24-31. Voir aussi l'éloge de l'expérience en *G.A.*, 760b27, *De Caelo*, 306a14-17 et *ant.*, et *Gen. Corr.*, 316a5-13.

17. *P.A.*, 645a35.

cautions la thèse selon laquelle la zoologie d'Aristote serait essentiellement une « moriologie »¹⁸. Aristote, pour sa part, ne paraît pas avoir donné à la description un statut gnoséologique explicite.

L'USAGE SPONTANÉ DE LA COMPARAISON

Même en dehors des passages où sont conduites des comparaisons méthodiques, la description est toute pénétrée de comparativité. Dans certains cas, c'est le défaut d'une expérience personnelle chez le lecteur qui pousse à recourir au langage du « comme » ou du ressemblant (*homoion*) ; ainsi, les organes humains étant d'un accès peu facile, on dira que « l'estomac de l'homme est semblable à celui du chien (...), le bas-ventre ressemble à celui du porc », etc.¹⁹. De même dans le cas d'animaux connus seulement par ouï-dire : l'hippopotame « possède une crinière comme le cheval (...), a les pieds fourchus comme le bœuf (...) », etc.²⁰. Mais il est évident qu'Aristote utilise la comparaison de façon beaucoup plus généreuse qu'il ne le ferait s'il s'agissait seulement de faire voir de l'inconnu par du connu. C'est ainsi que de très nombreuses comparaisons rapportent l'entité zoologique étudiée à des réalités extérieures au monde vivant, tantôt à du naturel non vivant²¹, tantôt à la technique²².

En un sens, ces comparaisons conservent un but pédagogique, en ceci qu'elles aident à voir le plus complexe par l'aide du plus simple ou du plus familier ; mais plus profondément, elles révèlent chez Aristote une sensibilité à ce qu'il y a de similitude et d'unité répandue dans la réalité tout entière. Des concepts tels que ceux de matière, de forme ou de fin n'ont pas pour champ d'application le domaine limité de la zoologie, ils étendent leur validité à la vie tout entière et même à l'ordre technique ; on peut ainsi penser qu'Aristote, même lorsqu'il traite de cas particu-

18. Cette thèse est celle de P. PELLEGRIN (cf. par ex. « Aristotle : a zoology without species », *Aristotle on nature and living things*, A. Gotthelf éd., Pittsburg-Bristol, 1985, p. 106). Sans qu'on ait renié de la thèse elle-même, sa formulation prend cependant avec le temps des accents de plus en plus modérés (cf. ainsi « Taxinomie, moriologie, division », dans Devereux-Pellegrin, p. 40-45). C'est le statut moriologique de H.A. qui pousse P. Pellegrin à inscrire ce traité dans le projet d'une zoologie étimologique comme étude de la cause matérielle (voir « Les fonctions explicatives de l'*Histoire des animaux* d'Aristote », *Phronesis* 31, 1986, p. 157) ; on peut se demander alors ce qui différencie une explication hylé-moriologique d'une simple description.

19. H.A., 495b24-27 ; 496b20-24.

20. H.A., 502a9-15.

21. Cf. par ex. P.A., 647b2 ; 653a2 ; 669a31.

22. Cf. par ex. P.A., 650a19 ; 32 ; 658b18 ; 668a11 suiv. ; b24 ; 685a35 ; 687b18. Notons que l'usage contient lui-même des manières de parler métaphoriques, comme quand on dit de la vipère qu'elle a des cornes (H.A., 500a3) ; on parle alors καθ' ομοιότητα και μεταφοράν (P.A., 662b24).

liers, ne manque pas l'occasion de mentionner en passant ce qui s'y manifeste d'universalité, fût-elle analogique, en dépit de l'exigence maintes fois énoncée d'un respect pour la spécificité des différents domaines. Parfois superficielles, les comparaisons exhibent aussi des traits authentiquement universels ou des analogies significatives, à la limite de se faire explications. La ressemblance n'empêche d'ailleurs pas la subordination : des facteurs universels traversent à la fois nature et art, mais l'art imite la nature, quand bien même l'ordre de la comparaison irait de l'art à la nature, comme en témoigne le passage parfaitement clair de *Météores* 381b2-7.

LA PLACE DE LA COMPARAISON MÉTHODIQUE

En dehors de ces rapprochements opérés en passant, de portée variable, Aristote développe un usage méthodique de la comparaison. Il convient de distinguer cependant entre les trois traités.

Seul *H.A.* a pour visée principale la comparaison. Les six premiers chapitres contiennent une « esquisse en guise d'avant-goût », au terme de laquelle Aristote énonce ce qui sera l'objet de l'ouvrage : « saisir ce qu'il y a de différences et les caractères communs »²³. Pour ce qui concerne l'esquisse, elle a permis de repérer des matières dans lesquelles différences et points communs sont susceptibles de se manifester (parties, homéomères ou anoméomères, actes et modes de vie, caractère), et des critères différenciateurs sur lesquels nous reviendrons. Par ailleurs, on doit, dit Aristote, supposer conduite l'enquête sur chaque animal²⁴. On ne saurait mieux dire de l'*Histoire des Animaux* qu'elle ne sera pas une succession de monographies, ayant pour objet soit les animaux, soit leurs parties respectives : le projet est de part en part comparatif²⁵.

Ainsi, lorsque nous apprenons des oiseaux qu'ils ont deux jambes comme l'homme, dont ils sont les animaux qui se rapprochent le plus, mais qu'ils les fléchissent vers l'arrière comme des quadrupèdes ; qu'ils ont les ailes en propre, mais que leur langue ressemble à celle des serpents, auxquels ils ressemblent encore par leur manière de tourner le cou ; qu'ils sont sans lèvres et sans dents²⁶ ; nous ne sommes pas en présence d'une dérive comparative oiseuse, mais face à un exemple du type

23. *H.A.*, 491a6-10 (ἵνα πρῶτον τὰς ὑπαρχούσας διαφορὰς καὶ τὰ συμβεβηκότα πᾶσι λαμβάνωμεν).

24. *H.A.*, 491a12.

25. Cf. D. BALME, « Aristotle's use of division and differentiae », Gotthelf-Lennox éds., p. 80.

26. *H.A.*, II. 12. Autre exemple avec la comparaison oiseau-poisson en *Marche des Animaux*, 18.

de réalisation qu'Aristote entend mener à bien²⁷. En général, simplement, ce sont des organes ou des comportements, plutôt que des animaux pris comme tout, qu'Aristote travaille à situer de cette façon. S'il s'agit de souligner la différence, on niera au besoin la similitude : la chair des insectes sauteurs n'est ni de la nature des coquilles, ni comme l'intérieur des testacés, ni chair proprement dite, et les insectes eux-mêmes n'ont ni arête, ni os, ni lame comme la seiche, ni coquille qui les entoure²⁸.

La comparaison ne saurait avoir la même fonction dans *P.A.* Pour savoir ce qu'il en est, on se tourne naturellement vers ce traité de la méthode que constitue le premier livre, mais son propos exact n'est pas facile à dégager, car Aristote entremêle des considérations multiples. Il nous semble que la logique de l'exposé est la suivante : a) une question essentielle est de déterminer par où commencer l'exposé, le niveau de généralité du commencement²⁹. Ceci suppose d'être au clair sur la façon dont sont déterminées ce que pour faire simple et peut-être inexact, on appellera des classes, d'où la critique de la dichotomie et la valorisation des classifications traditionnelles, ainsi que la mise en place de la triade espèce/genre/analogie³⁰. À la question, Aristote répond en rejetant la solution de la juxtaposition des monographies, parce qu'elle entraînerait des redites, et en posant comme point de départ l'examen des fonctions communes³¹, installé au plus haut niveau de généralité³². b) Cela clair, on peut énoncer comme objectif la recherche ou l'exposé des causes³³ – les fonctions étant considérées comme obéissant à une organisation hiérarchique, qui se retrouve dans les organes³⁴. c) Un certain nombre de précisions sont données sur l'esprit dans lequel doit œuvrer la recherche de la causalité : simplifions, et disons qu'il s'agit d'expliquer les parties en termes de fonctions et de fins.

Le but n'est donc pas premièrement comparatif, il est explicatif ; et même, Aristote manifeste un singulier désintéret pour l'universel, lorsqu'il fait de la méthode monographique une méthode qui serait idéale, si elle n'entraînait la répétition³⁵. L'examen reposant sur une classification préalable, et *H.A.* ayant dû par ailleurs procurer la représentation

27. « Ses études privilégiées sont des études d'anatomie et de physiologie comparées » : ce jugement de J. M. LEBLOND, dans les notes de sa traduction de *P.A.*, p. 132, vaut donc au premier chef de *H.A.*

28. *H.A.*, 532a32.

29. *P.A.*, 639a15-b5.

30. *P.A.*, I. 2-4.

31. *P.A.*, 639a19-29 ; 644a23-b7.

32. *P.A.*, 645b20-22.

33. *P.A.*, 640a13-15 ; 645b1-3 ; 646a2-4 ; 10-12.

34. *P.A.*, 645b28-33.

35. *P.A.*, 644a29.

comparative des organes et des membres, le moment de la comparaison est rejeté en amont. Toutefois, la démarche reste comparative dans la mesure où elle se structure à partir d'une ou plusieurs classifications, et où, de fait, l'examen de chaque partie donne matière à des comparaisons ; de plus, l'intérêt se déplaçant des parties vers les fonctions, c'est en P.A. que doit logiquement se manifester le sens des ressemblances et des différences fonctionnelles, par lesquelles il doit être rendu raison des ressemblances et différences visibles. C'est dans cet esprit, par exemple, qu'Aristote explique les différences dans la qualité du sang, selon qu'on a affaire à un animal dont la nature appelle la force ou au contraire sensibilité et intelligence³⁶.

Les comparaisons ne sont pas absentes de G.A.³⁷, mais elles sont évidemment subordonnées à l'objectif proclamé : étudier l'*arche tes kineseos* dans le but d'expliquer la *genesis*.

LA MÉTHODE COMPARATIVE

Nous savons déjà qu'il y a des matières à comparaison : parties homéomères, parties anoméomères, caractères, etc., qui se détaillent chacun de telle et telle façon. Des animaux, Aristote admet en effet qu'ils se distinguent par les genres de vie (τοὺς βίους), les actes (τὰς πράξεις), le caractère (τὰ ἦθη), ou encore les parties (τὰ μόρια)³⁸ : on notera surtout ici le fait qu'Aristote se préoccupe de αἱ διαφοραὶ τῶν ζῴων, les différences animales³⁹. Selon H.A., 491a16, c'est d'ailleurs à propos des animaux pris « en leur entier » (τὰ ὅλα) qu'interviennent les différences, et 486a14-23 précise que les animaux peuvent se ressem-

36. P.A., 647b29-648a4.

37. Cf. par ex. G.A., II.1,7 33a32 suiv.

38. H.A., 487a10.

39. Pour P. PELLEGRIN, qui renvoie notamment à H.A., 486b22, « la similitude/diversité des animaux n'est que dérivée par rapport à une similitude/ diversité plus radicale qui est celle des parties » (*La classification...*, p. 143) : il s'agit là d'une explication « matérialiste », contre laquelle Aristote s'élèverait sûrement. Pour le reste, nous avons vu que la doctrine qui trouve son expression la plus nette en P.A., I, s'oppose absolument à cette interprétation, et nous voyons maintenant que même lorsqu'il compare des parties, Aristote entend comparer des animaux. Le démembrement de l'espèce en ses parties (« Aristote : a zoology without species », A. Gotthelf éd., p. 106) doit être conçu comme un moment instrumental, même s'il est exact qu'Aristote n'a pas écrit de monographies animales, car ne l'oublions pas, la connaissance individuelle des espèces est sensée acquise. Il ne peut être exact qu'Aristote ait le projet d'une moriologie exhaustive, tandis qu'il ne chercherait pas à recenser toutes les espèces animales (*art. cit.*, p. 113), car aux yeux d'Aristote une partie par soi-même n'est rien du tout ; « l'explication téléologique des animaux entiers suppose l'explication téléologique de leurs parties (...) » : même cette formulation de « Taxinomie, moriologie, division », p. 41, renverse encore l'ordre des priorités. Pour une critique du point de vue de P. Pellegrin, cf. G. E. R. LLOYD, « Aristotle's zoology and his metaphysics », Devereux-Pellegrin, p. 9-15.

bler soit du tout au tout et pour chacune de leurs parties, soit pour certaines d'entre elles.

Pour ce qui est des homéomères, ils différeront qualitativement en étant mous ou durs, secs ou humides⁴⁰. Mais c'est surtout concernant les parties qu'Aristote apporte des critères de discrimination, au premier chapitre de *H.A.* ; les parties se distingueront par l'absence ou la présence, le nombre, la position, des oppositions telles que la couleur ou la configuration (σχῆμα), le plus ou le moins (μᾶλλον καὶ ἥττον), l'excès ou le défaut (ὑπεροχὴ καὶ ἔλλειψις) : en fait, ces deux dernières paires n'en font qu'une⁴¹, sous laquelle paraissent subsumées, dans l'esprit d'Aristote, les autres différenciations⁴². La différenciation par excès et défaut, située à l'intérieur des limites du genre⁴³, entre dans une paire oppositionnelle avec l'analogie⁴⁴. Une difficulté concerne l'*eidōs* : son cas est mentionné en 486a16-20, à l'écart des autres critères de différenciation, et Aristote l'illustre par le cheval et par l'homme ; on peut raisonnablement penser par conséquent que l'*eidōs* ne se situe pas sur le même plan que par exemple couleur ou configuration, et que l'identité eidétique est, à la différence de l'identité générique, caractérisée par l'absence de variations (significatives) selon l'excès et le défaut : il s'agirait ici de cette nature profonde des organes qui accompagne l'appartenance spécifique⁴⁵ – bien qu'à vrai dire le passage ne soit pas explicite⁴⁶. Pour mesurer toute la distance qui sépare *eidōs* et *schēma*, on

40. *H.A.*, 487a1-10.

41. 486b16.

42. *H.A.*, I.1, 486a14-487a1. Evocation plus sommaire de ces principes comme principes d'identité et d'altérité en I.2.

43. 486a22.

44. 486b17-22.

45. Sur la distinction : différence entre espèces, différence selon le plus et le moins, cf. P. PELLEGRIN, « Logical and biological difference », Gotthelf-Lennox, p. 332. Pour la question de savoir comment se concilient la reconnaissance du fait spécifique et la thèse selon laquelle les différences internes au genre sont du plus au moins, cf. J. LENNOX, « Kinds, forms of kinds, and the more and the less in Aristotle's biology », Gotthelf-Lennox, qui observe que cette différence finit par descendre d'ailleurs dans l'espèce elle-même (p. 347 et 354).

46. Le commentaire peut difficilement éviter de recourir au terme d'« espèce ». Mais en dépit du caractère indiscutable d'une distinction ferme dans la philosophie d'Aristote, entre *genos* et *eidōs*, inscrits dans la série individu/*eidōs*/*genos*/analogie, comme en *Métoph.*, *Delta* 6, 1016b31-35, l'interprétation récente, depuis D. BALME, « ΓΕΝΟΣ and ΕΙΔΟΣ in Aristotle's biology », *Classical Quarterly*, NS 12, 1962, et sous l'impulsion de D. Balme et de P. Pellegrin, a fait surgir une montagne de difficultés, dont les principales sont la faiblesse de la référence à l'*eidōs* dans la zoologie, y compris dans le cadre de la théorie de la génération, Aristote parlant en général du *genos*, le niveau variable de généralité pour *genos* et *eidōs*, la confusion introduite par l'usage d'un même vocabulaire aux deux niveaux de la zoologie et de la moriologie, la dévalorisation de l'interprétation selon laquelle *eidōs* signifierait « espèce », au sens de classe caractérisée par une essence ou de *phylum*, et non tout simplement « forme » – la forme prétendant de surcroît à l'individualité.

se reportera à P.A., 644b7-15, où Aristote explique très clairement que la détermination du genre, à l'intérieur duquel les parties diffèrent selon le plus et le moins, se fait par la ressemblance (*homoiotès*) de configuration.

On notera finalement l'absence totale de l'idée selon laquelle la comparaison devrait se faire entre les groupes selon un plan standardisé : Aristote a beau repérer des parties, ou des traits comportementaux, sa manière de faire s'oppose absolument à l'élaboration d'une telle grille, dans la mesure où au lieu d'aller d'espèce en espèce, ou de genre en genre, il prend tour à tour des parties, des fonctions, ou des faits comportementaux. Ainsi, au lieu que l'examen des caractères vienne s'inscrire *de facto* dans une comparaison des espèces, c'est la considération des espèces qui s'inscrit dans celle des caractères. C'est à l'intérieur de l'examen de chaque partie ou de chaque comportement qu'est appliquée la règle qui veut qu'on aille du plus général au plus différentiel : et il s'agit moins de passer comparativement en revue des espèces, que d'aller de ce qu'il y a chez toutes à ce qu'on ne trouve que dans certaines, partie après partie ou comportement après comportement.

LA RÉFÉRENCE À L'HOMME

Jusque-là, nous avons parlé de la comparaison comme s'il s'agissait pour Aristote de comparer les animaux, ou leurs parties, les uns aux autres ; ce projet se trouve entremêlé avec un autre, celui de comparer les animaux à l'homme – dont on ne sait s'il est *genos* ou *eidos*⁴⁷ ; la coexistence des deux projets est exposée en H.A., I, 6 : Aristote a énoncé la volonté d'établir quelles sont les différences et quels sont les traits partagés par tous les animaux, tout particulièrement s'agissant des parties, il indique aussitôt la nécessité de partir d'une représentation de ce que sont les parties humaines⁴⁸ ; et de fait, la suite du livre I contient la description de ces parties (en intégrant d'ailleurs déjà des éléments comparatifs).

Cette coexistence pose un double problème de conciliation ; car si l'on comprend qu'Aristote entend pour chaque partie se livrer à une comparaison des espèces animales prises une à une avec l'homme, on ne voit plus ce que devient le projet, sinon d'une comparaison générale, du moins d'une comparaison multidirectionnelle (entre oiseau et poisson, oiseau et serpent, etc.) ; c'est là le premier volet du problème. Mais le problème comporte un second volet, si l'on songe qu'Aristote a énon-

47. Cf. D. BALME, « ΓΕΝΟΣ and ΕΙΔΟΣ », p. 97.

48. H.A., 491a19.

cé la nécessité de se situer d'abord au niveau de l'universel pour éviter les répétitions : comment peut-on à la fois partir de l'homme, qui est un cas particulier, et partir de l'universel ?

Il nous semble que la conciliation est possible, si l'on minimise quelque peu la part de l'anthropocentrisme dans la méthode explicite, et même effective, d'Aristote⁴⁹. Aristote ne veut pas dire que l'on va procéder à une comparaison systématique avec les parties de l'homme, il veut dire que la description initiale de l'homme aide à percevoir quelles parties entrent dans la configuration d'ensemble d'un animal, tout en donnant la représentation concrète d'un des visages qu'elles peuvent prendre (il est important de noter que si l'homme est bien démembré, c'est une image globale qu'Aristote fournit de lui dans ce livre premier, en mentionnant en particulier sa stature et la symétrie de ses parties). Sachant donc quelles parties entrent dans la composition d'un tout, on peut alors entreprendre de procéder par parties, et d'examiner pour chaque partie son allure la plus répandue, avant de distinguer entre les variations.

Deux raisons plaident en faveur du choix de l'homme comme exemple initial. 1) L'argument de *H.A.*, I. 6, est que l'homme nous est plus familier, ses parties étant directement accessibles à l'observation⁵⁰ – ce qui n'est pas vrai toujours, auquel cas il convient d'aller de l'ani-

49. Pour P. Pellegrin, *H.A.* « ne constitue pas vraiment, comme on l'a dit à tort, une anatomie comparée, mais une anatomie et une éthologie anthropocentrées » (*La classification...*, p. 111). Qu'il y ait un anthropocentrisme de la zoologie d'Aristote est incontestable, il nous semble cependant que le Stagirite entend intégrer la comparaison homme/autres animaux à la comparaison des animaux entre eux. C'est ainsi d'ailleurs qu'en *P.A.*, I. 5, c'est du monde vivant comme tel qu'Aristote fait l'éloge, en disant de l'homme qu'il s'inscrit en lui, non qu'il en est l'élément unificateur au sens « katholou-protologique », pour utiliser cette expression mise en avant par R. Brague (cf. surtout 645a26-30). Ceci ne retire pas à l'homme son excellence, mais tout excellent qu'il puisse être, il n'en reste pas moins un animal sanguin muni de pieds, comme l'éléphant, ainsi qu'il est dit en *De Longitudine*, 466a 12. Par ailleurs, P. Pellegrin associe étroitement anthropocentrisme et usage de l'analogie ; cette dernière, écrit-il, « ne sert pas tant à démarquer les familles naturelles de vivants, qu'à situer un groupe d'animaux par rapport à un autre pris comme référence, et finalement à situer les vivants par rapport à un être unique, pris comme modèle d'intelligibilité, et qui est l'homme » (p. 110). Certes, Aristote décèle des analogies entre l'homme et les autres animaux, mais dans *H.A.*, 588a25-588b3, auquel P. Pellegrin renvoie, le philosophe distingue entre deux types de ressemblances (ὁμοιότητες) de caractères : l'analogie, et celles qui accompagnent une différence selon le plus et le moins, allant jusqu'à dire que certains traits psychiques peuvent être les mêmes chez l'homme et d'autres animaux. Les caractères humains sont donc spécifiquement, génériquement, ou analogiquement semblables aux caractères animaux, le παραπλήσια de 588b3 faisant écho à l'évocation du plus et du moins pour suggérer la parenté générique. Il est vrai que l'analogie permet d'ouvrir le champ de la comparaison, mais sa vocation n'est pas d'impliquer l'homme, lequel entretient parfois avec l'animal une parenté plus étroite que si elle était seulement d'analogie.

50. *H.A.*, 491a19-23.

mal à l'homme⁵¹. 2) L'homme est également l'être le mieux différencié⁵² : la comparaison qui suit entre l'enfant et l'animal signifie clairement que l'émergence des traits identitaires dans le monde animal est un processus téléologiquement orienté⁵³ ; sans doute Aristote ne considère-t-il pas réellement que l'animal précède chronologiquement l'humain, il admet cependant que l'animal est comme un brouillon de l'homme, en lequel seul les caractères naturels atteignent leur vérité⁵⁴ : l'idée de perfection est reprise pour l'homme à propos d'une sexualité qu'il accuse de façon particulièrement nette⁵⁵, la multiplicité des parties et des fonctions est donnée comme un signe du caractère achevé de l'exhibition naturelle⁵⁶, et d'une façon générale, l'homme est le plus dans l'ordre des choses⁵⁷. Tout ceci explique en quoi les autres animaux acquièrent par l'homme leur visibilité et intelligibilité⁵⁸, mais ne suffit pas à conclure de la zoologie programmatique et effective d'Aristote, semble-t-il, qu'elle est autre chose qu'une zoologie générale, à l'intérieur de laquelle aucune ressemblance ne pèse tant que la ressemblance à l'homme, certes, mais à l'intérieur de laquelle aussi toute ressemblance garde un droit égal de cité scientifique.

51. I. 16, début.

52. H.A., VIII.1, 588a20.

53. Cf. aussi l'affirmation que les animaux sont des nains, P.A., 686b3.

54. Sur certains points, l'homme reste inférieur à l'animal, par exemple pour ce qui concerne plusieurs sens parmi lesquels la vue, dont on sait l'importance (H.A., I.15, *in fine*).

55. H.A., IX.1, 608b4-8. Néanmoins, en H.A., V.1, début, Aristote considère qu'il faut traiter de l'homme en dernier s'agissant de la génération, car les choses sont chez lui plus complexes.

56. P.A., 655b37-656a10.

57. *Marche*, 706b10. Cf. la correspondance homme/univers par la verticalité (P.A., 656a10-13 ; *De Juv.*, 468a1-12), laquelle révèle également ce qu'il y a de divin en l'homme (P.A., 486a25-b2 et 686b32-687a2). Sur les causes physiologiques de cette verticalité, cf. *De Resp.*, 477a11-24. *Polit.*, 1256b21, n'hésite pas à affirmer que les êtres vivants ont été faits pour le service de l'homme. C'est sans doute la bipédie qui est cause de la difficulté à intégrer l'homme dans un genre (H.A., 539a14). Il arrive qu'Aristote parle des μίμητα présents dans le monde animal, ainsi pour l'hirondelle qui bâtit comme l'homme (H.A., IX.7, début) ; on peut difficilement penser qu'aux yeux d'Aristote, l'animal agit en ayant l'homme pour modèle : μιμούμενον est employé en 502b9 pour la partie du pied du singe qui ressemble au talon. Mais si l'animal est une esquisse de l'homme, on comprend que l'animal imite au sens où la nature fait de lui-même une pâle copie du modèle.

58. Sur la continuité du monde vivant, cf. H.A., VIII.1, et P.A., 681a10-15. L'intérêt des intermédiaires, enfant, nain ou singe, est qu'ils font ressortir cette continuité. Sur le singe et ses ομοιότητες, cf. H.A., II. 8.

L'ANALOGIE

À certains égards, le statut de l'*analogia* doit être envisagé à part de celui de l'*eidōs* ou du *genos*, dans la mesure où l'analogie n'intervient pas dans la détermination de groupes zoologiques au sein desquels on différencierait ensuite par la division. Au début de *P.A.*, I. 4, Aristote fait en effet l'éloge de la classification ordinaire qui reconnaît des genres⁵⁹, par exemple celui des animaux aquatiques ou celui des volants, et inscrit des genres dans des genres, mais s'abstient d'inscrire dans un même genre des genres qui n'ont entre eux qu'un rapport d'analogie⁶⁰. Au contraire, dans le moment où il réaffirme l'impossibilité de partir des espèces dernières, et donc l'impératif d'énoncer en premier des attributs universels, Aristote exprime la difficulté de faire fond sur l'analogie parce qu'elle est trop répandue, la plupart des animaux ayant entre eux de tels rapports (τοῦτο δὲ ποιεῖν ἐπὶ πᾶσιν οὐ ῥάδιον· τὰ γὰρ πολλὰ ζῶα ἀνάλογον ταὐτὸ πέπονθεν)⁶¹.

Les données de base nous semblent les suivantes.

– Les genres sont incommensurables, ou qualitativement disjoints (ἀσύμβλητα)⁶². L'analogie est la liaison qui décèle cependant encore de la ressemblance dans l'incomparable supra-générique : par exemple, les poissons diffèrent des oiseaux par un rapport d'analogie⁶³.

59. Sur le problème particulier des classes sans nom, cf. J. LENNOX, « Divide and explain : the *Posterior Analytics* in practice », Gotthelf-Lennox, p. 114-118.

60. Toutefois, Aristote exprime le regret qu'il n'y ait pas de nom pour aquatique et volant, et en 644b1-6, il paraît accepter de partir d'ensembles analogiques (le mot d'analogie n'est pas employé), dont chacun englobe les espèces à la façon dont le ferait un genre : τῷ γένει ὁμοίως περιέχει τὰ ἐν αὐτῷ εἶδη.

61. *P.A.*, 644a12-27. On peut comprendre soit qu'une même analogie embrasse trop, ne laissant plus hors de soi matière à comparaison, soit que quels que soient les angles sous lesquels on aborde les animaux, on doit tomber sur des analogies, multipliant ainsi à l'excès les apparentements. En I.1, 639a29-b3, Aristote met d'ailleurs en garde concernant le fait qu'une même attribution, telle que ἡ πορεία, la progression, peut dissimuler une diversité d'espèces, telles que vol, nage, marche ou reptation, déterminant en fait les véritables genres animaux. À vrai dire, le problème est plus compliqué. En 639b3-5, la question est de savoir si l'on doit d'abord passer en revue les espèces dernières, ou partir des caractères génériques, et en 644b27, Aristote situe bien l'universalité de départ au niveau du genre. Toutefois, 645a36-b13 se borne à mentionner la différence entre ce qui est commun *haplōs*, et ce qui l'est par analogie, sans énoncer franchement qu'on doit éviter de partir de l'analogie, et 645b20-22 dit clairement qu'on doit traiter des actions (*praxeis*) communes à tous avant de traiter de celles qui sont génériques et spécifiques. 645b22-28 se borne à mettre en ordre la série analogie, genre et espèce. Il y a donc à tout le moins une incertitude concernant le niveau de généralité auquel doit se situer l'examen commençant. Toutefois, l'analogie ne cesse jamais de fonctionner dans l'au-delà du genre, et pour parler le langage des *Catégories*, ne détermine pas des *ousiai* secondes.

62. *Métaph.*, I.4, 1055a6-7.

63. *P.A.*, 644a21 *ant.*

– Il s'agit d'une égalité de rapports⁶⁴ ; ainsi, « ce qui pour l'un est plume, pour l'autre est écaille »⁶⁵. On ne s'interroge pas assez sur la question de savoir pourquoi l'unité qui s'étend au-delà du genre doit nécessairement prendre la forme d'une égalité de rapports. Une chose paraît claire cependant : la conception aristotélicienne de l'analogie biologique n'est pas la marque d'un penseur génial qui, passant outre les apparences, s'élèverait à une pensée de la fonction ; Aristote n'a aucun besoin de l'analogie pour distinguer la fonction de l'organe qui la remplit, il recourt peu à l'analogie lorsqu'il traite d'une fonction comme telle, et son recours à l'analogie ne se fait pas dans le cadre d'une affirmation bien claironnante de l'unité du monde vivant ou animal⁶⁶. Au contraire, en dépit de l'importance de la fonction, étant le plus bas degré de l'unité, l'analogie entraînerait plutôt à sa suite une dépréciation de l'unité fonctionnelle⁶⁷, qui n'est que l'unité restante lorsqu'on passe les limites de la substantialité⁶⁸ ; au-delà du genre, les êtres que nous trouvons n'ont *plus* de communauté *que* fonctionnelle, et s'il y a bien chez Aristote l'affirmation d'une unité du vivant⁶⁹, cette affirmation n'a rien de triomphale⁷⁰ ; selon H.A., 588b2-3, l'analogie vient après l'identité (ταύτων) et la forte ressemblance (παραπλήσιον) – même si P.A., 644b11, parle bien d'une ressemblance analogique (ἡ ἀνάλογον ὁμοιότης⁷¹).

64. E.N., V, 3, 1131a31-32.

65. P.A., 644a21. « La chair (...) se trouve chez tous entre la peau et l'os ou les parties analogues aux os. En effet, ce que l'arête est à l'os, le tissu pareil à la chair des animaux à arêtes l'est à la chair des animaux qui ont des os » (H.A., 519b28-30).

66. Dans le *De Anima* où Aristote aborde unitairement l'étude des grandes fonctions, l'analogie n'intervient pas. Dans H.A. où il compare, et fait mention d'analogies, Aristote ne s'élève pas à une vision très unitaire. Dans *Marche*, où il compare des genres animaux du point de vue de l'exercice d'une même fonction, Aristote n'utilise pas le concept d'analogie.

67. De là le malaise de Galien, face à l'analogie aristotélicienne : cf. P. MORAUX, « Galien and Aristotle's *De Partibus Animalium* », A. Gotthelf éd., p. 336-338. C'est bien sur la fonction que repose l'analogie : ceux qui n'ont pas de poumon ont quelque chose en son lieu (ἀντὶ τοῦτου, P.A., 645b6-8) ; le liquide analogue au sang a la même *dynamis* (645b8-10). La fonction étant une, ce sont, semble-t-il, les parties qui sont analogues.

68. Sur les niveaux de généralité que prend l'*ousia* en biologie, cf. A. GOTTHELF, « Notes towards a study of substance and essence in Aristotle's P.A. », *Aristotle on nature...*, p. 47-50. Voir aussi P. PELLEGRIN, « Zoology without species », p. 105.

69. Du vivant, car l'analogie unifie également animal et végétal (cf. *De Juv.*, 468a9-12). En fait, nous l'avons vu, l'analogie s'étend bien au-delà.

70. « C'est en raison de cette attention qu'il apporte à la comparaison entre genres différents qu'Aristote peut être considéré comme le créateur de la physiologie et de l'anatomie comparée ». Cette affirmation de J.-M. LEBLOND, P.A., p. 178, n'est pas inexacte, mais dans le corpus zoologique, Aristote nous paraît beaucoup plus soucieux de ces parentés plus étroites que sont les parentés génériques et spécifiques, que de la parenté analogique.

71. Cf. également la formule de G.A. I, 1, 715b20 : καθ' ὁμοιότητα καὶ καθ' ἀνάλογιαν.

– Des animaux peuvent être rapportés les uns aux autres par l'analogie, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus des oiseaux et des poissons ; mais l'analogie est dite proprement des parties ; ainsi, *H.A.*, 497b11 parle de l'absence analogique de différence entre parties d'animaux de genres différents⁷², et *P.A.*, 465b9, indique l'existence d'un liquide analogue au sang ; elle peut être dite également d'aspects du caractère⁷³.

– Aristote pose la série biologique espèce/genre/analogie⁷⁴, comme il pose ailleurs la série unité individuelle/spécifique/générique/analogique⁷⁵.

– La différence sur laquelle se détache l'analogie est distinguée de la différence selon le plus et le moins⁷⁶.

INCERTITUDES SUR L'ANALOGIE

À côté de ces éléments dépourvus d'ambiguïté, il y a des incertitudes et des flottements. Une même différence peut être dite tantôt selon le plus et le moins, tantôt analogique : c'est le cas de la différence entre os et cartilage⁷⁷, ou de celle entre ongle et sabot, qualifiée d'analogique⁷⁸ alors qu'on trouve ongles et sabots à l'intérieur d'un même genre. En *Métaph.*, *Delta* 6, 1017a1, Aristote fait état d'une différence analogique à l'intérieur du genre⁷⁹ ; pour le début de *H.A.*, II.1, au contraire, deux animaux de genres différents n'ont pas nécessairement des parties analogues, mais peuvent éventuellement posséder des parties génériquement semblables. Enfin, rappelons que si, comme on l'estime désormais, il n'y a pas de niveau fixe de généralité auquel situer les genres, et si l'analogie est la forme supra-générique de l'unité, il faut sans doute admettre avec P. Pellegrin que l'analogie ne situe pas non plus sa généralité à un niveau déterminé⁸⁰.

72. Bien que P. Louis traduise « ressemblance », on notera qu'Aristote, avec circonspection, dit seulement κατ' ἀναλογίαν ὁμοίωσις.

73. *H.A.*, 588a28.

74. *P.A.*, 645b26-28, ce qu'il y a de commun (*to koinon*) désignant ici les *praxeis*.

75. *Métaph.*, *Delta* 6, 1016b32-34.

76. *H.A.*, 486b17-21. *P.A.*, 644a16-22. Notons que, de même que se pose la question de savoir comment il peut exister des espèces, si la différence intra-générique est du plus au moins, la question se pose de savoir comment une différence en arrive à n'être *même plus* du plus au moins et se fait analogie.

77. En *P.A.*, 653b35, où Aristote parle d'analogie, il s'agit d'opposer les poissons aux animaux osseux, tandis qu'en 655a33, il ne s'agit que de minimiser la différence entre os et cartilage, sans référence à la différence entre animaux eux-mêmes.

78. *H.A.*, 486b20. Pour cet exemple et le précédent, cf. P. PELLEGRIN, « Logical and biological difference », p. 329.

79. *Ibid.*, p. 330.

80. *Ibid.*, p. 328.

Aristote ne dit jamais que tout organe ou tout aspect du caractère présent chez un animal trouve son analogue chez les animaux membres de genres différents, ni que deux animaux qui sont sous un angle, si l'on peut dire, analogues, le sont nécessairement sous un autre : l'analogie entre deux genres animaux différents peut donc se trouver simplement partielle. Cela dit, on s'attendrait à trouver une correspondance : analogie dans les organes/analogie dérivée chez les porteurs, ainsi qu'il paraît résulter de *P.A.*, 644b7-15. Il semble que les choses soient plus compliquées, dès lors qu'on entreprend de distinguer entre genres animaux et genres de parties : ainsi aile et nageoire appartiennent à des genres animaux différents, que leur ressemblance dans une différence extrême rend en quelque sorte analogues, et se ressemblent elles-mêmes seulement par l'analogie. Mais ne peut-on dire d'un autre côté qu'aile et nageoire sont des espèces au sein du genre des parties locomotrices ? Dans cette hypothèse, il faudrait envisager que des organes puissent être pris comme différenciés au sein d'un même genre organique, tout en contribuant à opposer des animaux de genres différents ; les genres moriologiques pourraient avoir plus d'extension que les genres zoologiques, et constituer le fond unitaire sur lequel se découperait l'analogie zoologique.

Le problème est posé, et développé dans cette direction par P. Pellegrin, *La classification...*, p. 156-7. Il nous semble que pour éclaircir la nature des difficultés soulevées par cette discordance entre analogie zoologique et analogie moriologique, deux questions, entre autres, doivent être posées. 1) Des rapports entre animaux d'une part, entre parties d'autre part, lesquels sont déterminants pour les autres ? 2) Comment faut-il concevoir les rapports du genre et de l'analogie, étant entendu qu'on doit distinguer entre genre et analogie zoologiques d'une part, moriologiques d'autre part ? Pour P. Pellegrin, le genre moriologique fonde ou supporte l'analogie zoologique ; d'un autre côté, la notion d'analogie est seconde par rapport à celle de genre⁸¹.

Soit la question 1). Pour P. Pellegrin, le langage du genre et de la différence n'est réellement approprié qu'aux parties, non aux animaux, car ceux-ci ne peuvent se trouver en position d'opposition les uns avec les autres : de là sa conception de la zoologie comme moriologie⁸², et son affirmation sur le caractère dérivé des ressemblances et différences animales⁸³. La thèse selon laquelle la généricité moriologique fonde l'analogie zoologique doit s'apprécier à la lumière de cette conviction que les parties font l'animal. Il nous semble à l'inverse que chez Aristote,

81. P. PELLEGRIN, « Logical and biological difference », p. 328-9.

82. Cf. « Zoology without species », *passim*.

83. *La classification...*, p. 143.

c'est en permanence la totalité qui explique le partiel : c'est ainsi que le doigt est défini par le corps entier, et que les parties matérielles sont postérieures au tout⁸⁴, que la matière n'est pas principalement ce sur quoi porte la physique⁸⁵, que la définition du composé lui-même ne se fait pas d'après la matière, mais *κατὰ τὴν πρώτην οὐσίαν*⁸⁶, et que les parties ne sont des substances qu'en puissance⁸⁷. S'il s'agissait de dire par conséquent que les parties font le *genos* animal, la thèse nous paraîtrait peu défendable⁸⁸.

Le problème se complique ici du fait que c'est un au-delà du genre, dépourvu semble-t-il de réalité substantielle, qui trouverait dans les caractéristiques des parties sa raison : la thèse est-elle alors rendue acceptable ? Si l'analogie prend son sens dans la téléologie naturelle, il nous semble que même ici, la ressemblance doit se situer d'abord au niveau de l'animal et de l'organisation intégrée de ses fonctions, en sorte que c'est le niveau d'unité atteint dans des genres animaux différents qui doit déterminer la relation entre les parties respectives de ces genres. Il y a évidemment une tension de la pensée aristotélicienne, entre la désubstantialisation du produit d'une unité analogique, et d'un autre côté le sens d'une unité du réel qui permet d'intégrer les genres animaux dans l'animalité, celle-ci dans la vie, cette dernière dans la nature, et toutes les substances dans la substantialité ; mais si l'on ne considère pas l'analogie comme absolument creuse, on doit admettre qu'elle manifeste une certaine unité de plan de la nature, dont la ressemblance entre les parties est un simple effet.

En outre, P. Pellegrin paraît estimer qu'un ouvrage tel que *Marche des Animaux* traite d'un genre de parties – tandis qu'il n'y a guère d'analogie possible entre genres de parties différents, par exemple locomotrices et nutritives⁸⁹ ; mais il n'est pas certain qu'Aristote accepterait de considérer sans réserves que les parties locomotrices des différents animaux forment bien un genre, lui qui les présente volontiers comme analogues⁹⁰ ; par ailleurs, la variabilité des degrés de généralité semble autoriser la description d'un même fait comme unité tantôt générique, tantôt analogique ; enfin, la théorie aristotélicienne du genre débordant

84. *Métaph.*, Z.10, 1035b10-12.

85. *Métaph.*, Z.11, 1037a17.

86. *Ibid.*, 1037a27.

87. *Métaph.*, Z.16, début. Toutes ces objections sont bien connues de P. Pellegrin.

88. Un problème supplémentaire est celui du statut reconnu aux genres par Aristote dans le *corpus* biologique. Bien qu'Aristote en parle comme de réalités, il ne demande pas si les genres ont une existence réelle ou conceptuelle. On sait qu'en *Métaph.*, Z.13, il nie de l'universel qu'il soit substance, alors que les *Catégories* admettent la substantialité du genre.

89. *La classification...*, p. 156-7.

90. Même si *P.A.*, 639a29-b3 parle des « espèces » de la *poreia*.

la conception zoologique de celui-ci, ce qui dans le *corpus* zoologique est considéré comme analogie entre genres zoologiques peut être envisagé à un degré supérieur d'intégration comme présentant une unité générique : à terme, la limite des genres est celle des catégories, et l'analogie absolue réside dans ce qu'il existe d'unité transcategoriale ; peut-on donc dire que l'analogie animale se découpe sur l'unité générique des parties, alors qu'Aristote parle plus volontiers d'une analogie des parties et ne refuserait pas nécessairement de globaliser un genre animal ?

S'agissant de la sémantique et de la syntaxe d'« analogue », on observera que parler des animaux comme analogues entre eux ne peut avoir qu'un sens dérivé : ce sont principalement des organes qui sont analogues, dans la mesure où l'un, disons la nageoire, est à la locomotion, en l'occurrence la nage, comme l'autre, l'aile, est au vol, et ce n'est que par extension qu'on pourrait qualifier les animaux d'analogues. À l'inverse, cependant, le type d'unité qu'entretiennent entre eux les organes ne peut guère s'expliquer que par le type d'unité qu'entretiennent entre les animaux dont ils sont des parties, eu égard à la façon dont ils accomplissent une ou des *fonctions* – de sorte qu'une analogie *implicite* des animaux rapportés aux fonctions qu'ils accomplissent paraît fonder l'analogie moriologique elle-même.

La question 2) en comprend en réalité deux, et même deux paires. A) Comment faut-il concevoir le rapport du genre à l'analogie : a) dans le contexte zoologique ? b) dans le contexte moriologique ? B) La détermination du statut de l'analogie peut-elle se faire a) de façon exclusivement zoologique ? b) de façon exclusivement moriologique ?

A) Conceptuellement, et même ontologiquement⁹¹, l'analogie est seconde par rapport au genre, car elle implique qu'on rapporte l'un à l'autre deux genres différents, et ceci est vrai dans un contexte zoologique comme dans un contexte moriologique. Dans les deux cas, nous devons supposer résolue d'abord la question de la détermination des genres.

B) a) Une analogie zoologique, si tant est que cette notion ait un sens, s'obtient par la mise en rapport de deux genres animaux différents, dont on s'avise qu'ils accomplissent une même fonction, ou des fonctions analogues, et possèdent des organes à la fois différents et quelque peu ressemblants. La position de l'analogie zoologique a donc une motivation partiellement moriologique. C'est cependant parce qu'ils diffèrent dans la façon d'accomplir la fonction que des animaux ont des organes différents.

91. À vrai dire, jusqu'à un certain point : ce qui n'est même pas générique n'a rien d'« oustial », il existe toutefois chez Aristote une « philosophie première » de type ontologique, aux objets largement transcategoriaux.

B) b) Soient l'aile et la nageoire posées comme genres : l'analogie moriologique s'obtient en considérant que malgré leur différence, ces deux organes interviennent dans l'accomplissement d'une même fonction – ce qui suppose une référence à l'animal qui exerce cette fonction grâce à eux ; plus radicalement, il n'y a pas même de connaissance des organes sans la connaissance du tout auquel ils appartiennent. La position de l'analogie moriologique a donc une motivation zoologique.

ZOOLOGIE ET MORIOLOGIE

Cette distinction devient impérative, depuis que les travaux de P. Pellegrin ont mis en évidence l'importance de l'étude des parties dans la biologie d'Aristote. C'est ainsi que selon cet interprète, le couple *genos/eidos*, peu utilisé pour les animaux eux-mêmes, s'appliquerait d'abord aux parties, et aux animaux d'une manière seulement dérivée, *H.A.*, 486a14-23, étant à cet égard exemplaire : « here, it is the identity in *eidos* of the parts which is the basis of the identity in *eidos* of animal classes »⁹² ; ainsi, « one must distinguish two uses of the pair γένος-εἶδος in biology : there is a "strong" or "normal" use applied to μέρη and a "weakened" use applied to families of living things no matter what their level of generality »⁹³. Les *ousiai* qui constituent l'objet de la biologie d'Aristote sont au premier chef les *moriai*⁹⁴ : ce sont elles qu'Aristote entend définir, et s'il entendait définir les animaux, il le ferait par une combinaison de parties⁹⁵ – mais en réalité, tel n'est pas son propos.

Outre sur le fait qu'Aristote traite effectivement des parties, P. Pellegrin appuie cette interprétation sur des considérations logiques : pour Aristote, le genre est une unité des contraires, ainsi que l'entend *Métaph.*, I. 8. ; mais il n'y aurait pas de sens à dire qu'un homme, un cheval et un chien sont des contraires ; donc, les parties seules peuvent à proprement parler constituer des genres, divisibles en espèces contraires⁹⁶ ; c'est ainsi qu'on aura un sang léger/épais, pur/trouble,

92. « Logical and biological difference », p. 334-5. Le passage de *H.A.* ne nous paraît pas contenir de référence à une identité qui serait la « base » de l'autre.

93. « Zoology without species », p. 95. P. PELLEGRIN reconnaît toutefois paradoxalement que dans le corpus biologique, l'application explicite du couple conceptuel va plutôt aux animaux (« Logical and biological difference », p. 337).

94. « Zoology without species », p. 106. Aristote n'écrit-il pas en *Métaph.*, Z.2, 1028b8, que les parties sont *ousiai*, ainsi que P. PELLEGRIN le rappelle, minimisant la portée du début de Z.16, où Aristote parle seulement de ce qui passe pour substantiel, et n'est que potentiel. Le jugement est de toute façon désavoué par son auteur dans « Taxinomie, moriologie, division », p. 42, avec d'intéressantes précisions.

95. « Zoology without species », p. 100.

96. Ce raccourci espère ne pas dénaturer l'esprit de « Logical and biological difference », p. 318-334.

froid/chaud, un utérus bas/haut, charnu/membraneux⁹⁷, mais qu'il n'y aurait guère de sens à diviser ainsi des animaux eux-mêmes.

Nous n'entendons pas traiter pour elle-même la question de la division du genre. Toutefois, peut-on dire qu'il n'y ait pas de sens à diviser les animaux ? Si c'est la substantialité des animaux qui fait obstacle à leur division en contraires, le même obstacle doit jouer pour la division des parties, lesquelles, ainsi que P. Pellegrin se plaît à le rappeler lui-même, ont une substantialité ; si l'on pose ainsi qu'une différence ne peut diviser un genre animal en espèces, on doit poser la même chose au sujet des parties, et dire par exemple que ce n'est pas le sang qui se divise en léger ou épais, mais un certain type de qualité.

En réalité, déjà dans les *Topiques*, Aristote n'hésite pas à se référer à une définition traditionnelle de l'homme comme animal-pédestre-bipède⁹⁸, à donner comme exemple de genre l'animalité de l'homme⁹⁹, et à prendre des animaux comme exemples d'identités spécifique et générique¹⁰⁰. Dans les *Catégories*, dont on supposera l'authenticité, Aristote dit de la différence, par exemple pédestre et bipède, qu'elle est affirmée de l'homme, de même qu'en est affirmée la définition de pédestre¹⁰¹, ce qui montre qu'à ses yeux, la division d'un genre animal ne saurait faire problème ; de fait, la théorie des substances secondes exposée au début du chapitre 5 suppose que spécificité et généricité soient le fait des substances, et Aristote donne comme exemple l'homme individuel qui rentre dans l'espèce humaine, dont le genre est l'animal¹⁰² ; c'est ainsi d'une façon autre que la blancheur, que l'espèce et le genre signifient la qualité de la substance¹⁰³. Ajoutons que la substance n'a pas de contraire, y compris lorsqu'il s'agit de l'animal et de l'homme (c'est-à-dire du genre et de l'espèce)¹⁰⁴, pouvant seulement recevoir les contraires¹⁰⁵. La conclusion nous semble être que, quelle que soit la façon dont il convient de lire le livre *Iota* de la *Métaphysique*, Aristote ne peut passer pour ressentir une quelconque difficulté à appliquer la paire *eidos-genos* aux animaux eux-mêmes, à plus forte raison si l'on admet avec P. Pellegrin que la doctrine logique d'Aristote n'entre pas en conflit avec sa doctrine biologique.

En *Métaph.*, Z.12, 1037b29-38a24, où il traite de la définition par division, c'est bien « animal » qu'Aristote divise en « bipède » et

97. « Zoology without species », p. 95.

98. *Top.*, 101b29-33.

99. *Top.*, 102a31-b3.

100. *Top.*, 103a10-14.

101. *Cat.* 5, 3a22-28.

102. *Cat.*, 2a11-19.

103. *Cat.*, 3b15-23.

104. *Cat.*, 3b23-27.

105. *Cat.*, 4a10-12.

« bipède sans ailes », ou encore en « pourvu de pieds », « à pieds fendus » ou non : s'il est exact que le nombre d'espèces de pieds doit déterminer alors le nombre d'espèces d'animaux pourvus de pieds, ce n'en est pas moins le genre animal qu'on divise¹⁰⁶.

Doit-on dire alors que s'il entendait définir des animaux, Aristote le ferait par une combinaison entre espèces de parties ? Il est exact qu'en *H.A.*, 486b22, Aristote affirme que selon ce qu'ils ont comme parties, les animaux sont autres ou les mêmes, mais cette assertion ne nous paraît pas entraîner que la différence dans les parties soit la cause réelle de la différence entre animaux : le traité propose d'examiner des parties, et l'on peut concevoir que cet examen entraîne une meilleure compréhension de ce que sont les animaux, sans qu'il faille supposer que le tout s'explique par ses parties. En réalité, de même que pour définir une maison, on doit commencer par dire qu'il s'agit d'un abri, l'animal se définira mieux par ses fonctions que par ses organes¹⁰⁷.

Sachant qu'Aristote travaille principalement sur des parties, il convient d'en revenir à ses déclarations programmatiques pour entendre comment il entend en principe la relation zoo-moriologique. Le cas est différent en *H.A.* et *G.A.* S'agissant du premier traité, le projet est celui de saisir *πρῶτον τὰς ὑπαρχούσας διαφορὰς καὶ τὰ συμβεβηκότα πᾶσι*¹⁰⁸. Mais les grands genres sont posés d'avance en I.6, et les animaux eux-mêmes sont supposés connus : on doit donc dire que le but est de discerner en toute clarté les caractères matériels communs qui caractérisent les grands genres comme tels, de même que ce par quoi se différencient matériellement en leur sein les genres et les espèces qu'ils comprennent.

En *P.A.*, dans sa discussion sur la manière de commencer, Aristote parle de prendre pour base *τὰ κοινῇ συμβεβηκότα πᾶσι κατὰ τὸ κοινόν*, beaucoup d'éléments étant les mêmes¹⁰⁹ ; à cette formulation d'autres font écho : *ἀναγκαῖον τὰ καθόλου ὑπάρχοντα πρότερον εἰπεῖν*¹¹⁰ ; l'universalité initiale apparaît donc celle des propriétés et des parties, mais envisagées dans leur appartenance. Nous avons aussi de nombreuses références à l'universalité des animaux eux-mêmes : le *τὰ συμβεβηκότα περὶ ἕκαστον γένος* de *P.A.*, 645b1, évoque les genres animaux ; au début de I. 4, Aristote parle de s'appuyer sur la connais-

106. Sur ces questions, cf. les critiques de G. E. R. LLOYD, dans « Aristotle's zoology and his metaphysics », Devereux-Pellegrin, p. 9-15.

107. Ainsi Galien peut observer que l'animal a l'usage des parties avant de posséder les parties elles-mêmes (P. MORAUX, *art. cit.*, p. 330-331).

108. *H.A.*, 491a9-10.

109. *P.A.*, 639a18-19.

110. *P.A.*, 644a25-26 ; cf. aussi 27-28, 645b1 et 645b20-21, où ayant parlé de l'*ergon*, Aristote évoque la communauté des *praxeis*.

sance des genres animaux, et il oppose sa méthode, en 644a29-b1, à celle qui partirait des espèces animales ; ce qu'il admet, c'est qu'il convient de partir des genres et des ensembles analogiques animaux¹¹¹ ; enfin, toute la discussion sur la dichotomie et la division se rapporte sans ambiguïté à la classification animale, Aristote entendant pour sa part coller à l'ordre zoologique réel¹¹².

En *H.A.*, on va de la connaissance première et pré-scientifique des genres animaux à la connaissance des parties qui les font tels ; les animaux étant supposés connus, le but est analytique et comparatif : voir ce qui dans les parties et les mœurs rapproche les animaux les uns des autres et les sépare. C'est une étho-moriologie comparée, dont l'effet et le but sont une zoologie comparée. Il est vrai cependant qu'Aristote ne remonte pas ce qu'il a démonté, pour juxtaposer des images globales : s'il y a parfois la représentation d'ensemble d'un animal, et une attention à la solidarité des organes entre eux, certains s'appelant mutuellement d'une manière nécessaire¹¹³, il n'y a pas de récapitulation zoologique comparative.

P.A. entend établir le pourquoi des parties qui apparaissent en *H.A.* comme constitutives des différents genres animaux et de leurs subdivisions. Le travail est étiologique, différences et ressemblances moriologiques et zoologiques étant tenues pour posées, puisque la proposition de faire fond sur l'universel est retenue. Il s'agit de comprendre pourquoi les parties sont possédées par l'animal, en allant des plus aux moins partagées, Aristote omettant là encore de produire à la fin une image d'ensemble des animaux. L'importance de la référence aux genres animaux, et le fait que les parties sont présentées comme des attributs, nous amènent à considérer que les organes dont il sera question sont des manifestations de l'existence zoologique des genres. Le discours moriologique sera donc lui-même un discours partiel, un moment dans la connaissance des genres animaux et de leurs divisions, et l'explication des parties sera elle-même une explication de la nature des genres zoologiques, dans leur universalité et leurs différences.

LA DÉFINITION

P. Pellegrin a raison de considérer qu'elle vient à l'initiale, comme définition des animaux par le tout-venant, mais qu'elle ne constitue pas

111. *P.A.*, 644b1-7.

112. Pour l'analyse de cette discussion, cf. D. BALME, « Aristotle's use of division and differentiae », *passim*.

113. Cf. D. BALME, *art. cit.*, p. 86-87, et P. PELLEGRIN sur ce qu'il appelle la « syntaxe zoologique », « Les fonctions explicatives de l'*Histoire des Animaux* », p. 156.

un but¹¹⁴. Il paraît toutefois plus porté à admettre qu'Aristote développe une division des organes¹¹⁵, la division étant en principe chez Aristote comme chez Platon une procédure définitoire¹¹⁶. Dans la mesure où le projet d'Aristote en *H.A.* est de saisir par quoi les animaux diffèrent entre eux quant aux parties, il semble en effet inévitable d'en passer par une division des organes. Toutefois, l'objectif étant premièrement comparatif, même au niveau des parties on ne saurait affirmer que l'objectif est définitoire : il ne s'agit pas tant de comprendre qu'un pied peut se diviser de telle et telle façon, que de s'aviser que tel type de pied va à tel animal, tandis qu'un autre type appartient à un animal différent. Si l'on veut, la moriologie aristotélicienne se soucie plus de *difference from* que de *difference of*¹¹⁷, quoique les deux points de vue sur la différence soient difficilement séparables.

Tout en estimant qu'Aristote n'a pas de but définitoire zoologique, P. Pellegrin pose la question de savoir si le Stagirite ne pourrait pas définir les animaux par combinaison de parties à partir d'une diérétique non dichotomique inspirée du sens commun. En 1982, il reste encore ouvert à cette suggestion¹¹⁸, mais la rejette dans son article de 1985 sur une zoologie sans espèces : on ne trouve rien dans le corpus biologique qui soit dans l'esprit de *Politique* IV.4, les espèces animales en restent à leur reconnaissance spontanée, et les animaux demeurent disloqués¹¹⁹. Toutefois, si Aristote devait produire une définition des animaux, c'est à ses yeux dans cet esprit qu'il devrait procéder.

Nous n'entrons pas dans la complexe question des procédés de la définition chez Aristote, qui semblent de toute façon multiples, et reconnaissons que dans le contexte de *H.A.*, Aristote procéderait ainsi s'il devait définir les animaux eux-mêmes (il serait peut-être plus ambitieux en *P.A.*). La question est celle de la portée de cette thèse. Dans l'esprit de P. Pellegrin, cette thèse revient à donner, à une improbable zoologie absente du *corpus*, un fondement moriologique. Le passage le plus troublant est *P.A.*, 644b7-15, où Aristote affirme des genres animaux qu'ils

114. « Ce n'est pas à une définition de ce que nous appelons les espèces animales que tend la biologie aristotélicienne. Il n'en reste pas moins que la saisie correcte de la nature des espèces animales est le premier moment obligé de la recherche zoologique » (*La classification...*, p. 56). En se référant à l'audace de P. Pellegrin, D. Balme en vient à esquisser une position plus radicale encore, en proposant de considérer qu'aux yeux d'Aristote, la définition et son appareil logique sont devenus « irrelevant » (« Matter in the definition », Devereux-Pellegrin, p. 54).

115. « Zoology without species », p. 100.

116. Cf. par ex. D. BALME, « Aristotle's use of division and differentiae », p. 70.

117. Selon les termes employés par M. FURTH, « Aristotle's biological universe », Gothelf-Lennox, p. 50-51.

118. « Zoology without species », p. 100.

119. *Art. cit.*, p. 101, 104, 106.

sont définis (ὁρισται) par une ressemblance (ὁμοιότητα) de configuration des parties et du corps¹²⁰, mais nous avons également le passage 1290b25-37 de la *Politique*, où Aristote parle de déterminer les espèces animales à l'aide d'une combinaison de parties.

Notons d'abord cette objection fondamentale, mentionnée par P. Pellegrin lui-même, que la définition doit avoir un objet un¹²¹ ; or les parties manquent de cette unité, et ne semblent aptes qu'à se juxtaposer ; elles sont οἶον σωρός¹²² ; on ne peut donc savoir ce qu'est un animal en faisant la somme de ce que sont ses parties ; le principe d'union, c'est l'*ousia* ¹²³. Cela dit, rien n'interdit de considérer que parmi les procédures définitionnelles concevables, il y en ait une qui consiste à mettre ensemble des parties, et H.A. paraît appeler cette procédure. Il importe alors de ne pas se tromper sur son sens.

Topiques VI. 4, 141b2-142a16, propose une distinction clarifiante : il peut arriver à une définition de partir de termes plus connus pour nous ou plus connus *haplos* ; il est préférable de procéder depuis les choses absolument antérieures, mais, « pour ceux qui sont incapables de connaître les choses par des termes de cette nature, il peut être nécessaire de constituer la définition au moyen de termes qui leur sont connus (...). On ne doit pourtant pas perdre de vue qu'en définissant de cette manière, il est impossible d'exprimer la quiddité du défini (...), puisqu'une définition correcte doit définir par le genre et les différences », par exemple l'homme par l'animal et le pédestre. La synthèse moriologique ne pourrait constituer de définition qu'au rabais.

Il ne faut pas forcément prendre à la lettre l'affirmation selon laquelle il n'y a de définition que du composé¹²⁴, peu compatible en particulier avec l'esprit de *Métaph.*, Z¹²⁵, mais dans le cadre d'une enquête traitant des *parties* des animaux, on a évidemment affaire à l'animal comme composé (ce qui ne veut pas dire individu). Toutefois¹²⁶, il n'y a pas

120. Encore que la préoccupation d'Aristote n'aïlle pas ici au rapport entre parties et animaux, mais à la différence entre genre, analogie, et cas isolés tels que l'homme.

121. *Métaph.*, Z. 4, 1030b6-10.

122. *Métaph.*, Z. 16, 1040b8-10. On hésite entre comprendre que chaque partie manque d'unité, et comprendre que les parties en tant que telles ne peuvent, additionnées, constituer quelque chose de un. Si elles sont ce qu'elles sont par le tout auquel elles appartiennent, elles ne peuvent, de toute façon, chacune avoir par soi-même une unité propre.

123. *Métaph.*, Z. 17, 1041b27. On rapprochera de G.A., L17-18, où Aristote attaque l'idée selon laquelle la génération d'un tout animal présuppose un principe générateur distinct pour chacune des parties, de même que la thèse d'Empédocle sur la dissociation des parties. Pour Aristote, le sperme n'est pas ἀπὸ παντός, mais πρὸς ἅπαν (725a22).

124. *Métaph.*, H. 3, 1043b29, qui précise : substance composée sensible ou intelligible. Cf. Z. 11, 1036b27-32 et P.A., 640a35.

125. Là-dessus, cf. M. FREDE, « The definition of sensible substances in *Metaphysics* Z », Devereux - Pellegrin.

126. Pour la suite de ce paragraphe, voir *Métaph.*, Z.17.

grand sens, note Aristote, à poser la question « qu'est-ce que l'homme ? », « homme » constituant une expression simple : « chercher pourquoi une chose est elle-même, c'est ne rien rechercher du tout ». On peut seulement chercher la raison d'une composition, et demander par exemple : « ces matériaux sont une maison, pourquoi ? ». « Se demander le pourquoi, c'est toujours se demander pourquoi un attribut appartient à un sujet ». Ainsi que le note J. M. Leblond, « la question du τί ἐστίν dissimule en réalité la question du διὰ τί »¹²⁷ ; or, ce qui peut faire problème pour nous, s'agissant de la connaissance des animaux, c'est de comprendre pourquoi ils ont les parties qu'ils ont, et ce faisant de les définir en remontant de leur matière à sa raison : « puisqu'il faut que la chose soit donnée d'abord, il est évident que la recherche porte sur la matière : pourquoi telle matière est-elle telle chose ? » Nous voyons que dans cet esprit, une moriologie étiologique doit moins consister dans une explication de l'animal par ses parties, que dans une explication des parties par l'animal, ou son principe formel. C'est ainsi qu'en G.A., III.10, 760a12-18, Aristote déduit de la nécessité d'une multiplicité générique au sein du genre abeille (chaque sous-ensemble ayant ses fonctions propres) la nécessité d'une différence dans les aspects physiques.

En définitive, nous sommes renvoyés aux affirmations selon lesquelles la définition se fait par la forme et non par la matière¹²⁸, les parties étant postérieures au tout¹²⁹. Selon Z.11, l'animal ne peut être défini sans ses parties, mais en tant qu'elles sont animées, et le composé animal se définit donc non par sa matière, mais par son âme¹³⁰.

On hésite sur ce qu'il faut faire exactement du passage assez fascinant de la *Politique*, dont G. E. R. Lloyd et P. Pellegrin ont affirmé à juste titre que rien ne lui correspond dans la pratique biologique d'Aristote, tout en divergeant sur la question de savoir s'il s'agit d'un projet novateur, ou si Aristote laisse déçu ce projet derrière lui¹³¹. Observons simplement qu'il n'y s'agit pas de décrire des animaux existants, à partir d'une connaissance empirique des parties, mais de construire des animaux possibles à partir d'une connaissance *a priori* des parties ; par ailleurs, il s'agit des parties nécessaires, ce qui implique qu'on sache d'avance ce qu'est la vie, et donc exclut pour la construction un fondement simplement anatomique.

127. « La définition chez Aristote », *Gregorianum* 20, 1939, p. 361-2.

128. *Métaph.*, Z. 10, 1035a7-9.

129. *Ibid.*, 1035b9-12.

130. *Métaph.*, 1036b28-32 et 1037a26-29.

131. G. E. R. LLOYD, « The development of Aristotle's theory of the classification of animals », *Phronesis* 6, 1961, p. 66-70 ; P. PELLEGRIN, « Zoology without species », p. 101-104.

CLASSER

Trois questions sont à distinguer : Aristote a-t-il classé les animaux ? A-t-il produit *une* classification systématique d'une certaine valeur ? A-t-il poursuivi un tel but ? Les travaux de D. Balme¹³² ont fait ressortir la contradiction entre la mise en place de concepts qui peuvent passer pour classificatoires, et une pratique zoologique qui paraît les ignorer, dans la mesure où Aristote ne fait pas un usage rigoureux de la paire *genos/eidos*, et ne s'en tient pas non plus à un groupe unique de critères de classification ; le résultat est alors d'un côté qu'un même groupe animal peut être présenté soit comme espèce, soit comme genre, tandis que d'un autre côté on a un chevauchement des grilles – certaines espèces tenant de surcroît de deux genres différents à l'intérieur d'une même grille.

P. Pellegrin, pour sa part, précise les rapports logiques de *genos* et *eidos* (antériorité logique du premier, que divise le second), souligne le fait que le terme d'*eidos* n'est guère utilisé pour désigner ce que nous appelons « espèce », et s'avise de ce que ni *eidos*, ni *genos*, ni donc *analogia*, ne fonctionnent à un niveau déterminé de généralité, ce qui fait définitivement obstacle à la mise en place d'une systématique : « there is no room at all for any animal taxonomy »¹³³. Si la première question appelle une réponse affirmative, accompagnée de réserves, les deux autres questions semblent donc appeler une réponse négative.

On pourrait opposer deux objections : a) la décision de traiter des parties en procédant depuis un haut degré d'universalité présuppose un repérage initial des genres, les animaux étant par ailleurs supposés connus ; b) dans la mesure où le but de *H.A.* est comparatif, et où la comparaison moriologique s'ordonne à une volonté zoologique de comparaison, le terme de l'effort aristotélicien doit être classificateur.

La première objection est sérieuse. Toutefois, il n'est pas certain qu'Aristote prétende à l'exhaustivité, et surtout, son besoin de classement peut s'accommoder de la multiplicité : ce qui est genre lorsqu'une partie est en jeu n'a pas nécessairement besoin de l'être encore lorsqu'une autre partie est en jeu ; or, en *H.A.*, Aristote procède par examen de parties. P. Pellegrin a donc raison de considérer des classifications aristotéliciennes qu'elles sont (assez) variables, empiriques et *ad hoc*¹³⁴.

132. Spécialement « ΓΕΝΟΣ and ΕΙΔΟΣ in Aristotle's biology », *passim*.

133. « Logical difference », p. 313.

134. « Logical difference », p. 313 (on peut hésiter entre « empirique » et « endoxal »).

À la deuxième objection, on répondra qu'un classement est en effet le *telos* d'une comparaison, lorsque celle-ci prend en compte les différents aspects des objets comparés, et entend les comparer tous les uns avec les autres, d'une façon synthétique. Mais outre qu'Aristote ne s'est pas prononcé clairement sur la question de l'exhaustivité des animaux et des parties, il n'a pas produit les outils qui auraient permis de récapituler l'ensemble des ressemblances et des différences dans un tableau, et n'a tout simplement pas proposé un tel tableau récapitulatif, ne remontant même pas, comme on l'a rappelé, les animaux démembrés. Chez lui, les classements viennent au commencement, pas en conclusion, et les prolongements de la moriologie comparée de H.A. sont à chercher ailleurs, dans la recherche étiologique menée selon les points de vue respectifs de P.A. et G.A.¹³⁵.

Deux types de raisons peuvent être invoqués concernant l'absence d'une taxinomie. La première d'entre elles est l'absence d'une clarification ousiologique dans le cadre de la zoologie même ; le rapport *genos/eidos* est un rapport logiquement rigoureux : si Aristote n'a pas arrêté le niveau de généralité auquel se situe chacun de ses membres, c'est peut-être qu'il n'a pas reconnu quels critères distinctifs et exclusifs pouvaient conduire à circonscrire les essences zoologiques. Cette errance de la généralité et de la spécificité n'est pas propre à la zoologie, pas plus que ne le sont les incertitudes concernant la question de savoir ce qui est *ousia*, mais l'absence de réflexion sur le véritablement étant dans le cadre de la biologie est flagrante, alors même qu'une focalisation, depuis habituellement faite sur l'*eidos*, se fait ici sur le *genos*.

D'un autre côté, c'est sans doute une faiblesse dans l'organisation de l'étude que de supposer les genres connus avant d'aborder l'étude des parties ; car ce présupposé rend impossible le passage de l'organisation des parties à une classification animale.

P. Pellegrin a donc raison d'écrire : « Aristote semble se servir de ses classifications, sans paraître les rechercher pour elles-mêmes (...). Tout se passe comme si le Philosophe avait élaboré un procès classificatoire relativement rigoureux, mais comme s'il ne l'utilisait pas à des fins classificatrices »¹³⁶. Aristote a créé une partie de l'appareil conceptuel nécessaire à la taxinomie¹³⁷, et il se sert de classifications dont il ne

135. Cf. P.A., 640a14-15 et début de G.A.

136. *La classification...*, p 23.

137. D. BALME, « Aristotle's use... », p. 71-73.

revendique d'ailleurs guère la paternité, tout en ouvrant du reste des perspectives originales sur un champ étonnamment vaste, mais on ne peut dire qu'il travaille à élaborer une systématique¹³⁸.

138. On admet désormais qu'il n'y a pas de taxinomie aristotélicienne. Selon G. E. R. LLOYD, il y a « unanimity on the minimum fact that a *comprehensive systematic* classification, proceeding *from* the highest groups *via* their principal divisions to end with the *infimae* species all clearly identified is nowhere to be found » (« Aristotle's zoology... », p. 8). Sur la question du *telos*, il reste une discussion ouverte, malgré le ralliement de D. Balme à la thèse selon laquelle le but d'Aristote n'est pas classificatoire (D. BALME, « Matter in the definition », p. 53) : cf la discussion par P. Pellegrin du point de vue attribué par lui à G. E. R. Lloyd, dans « Taxinomie, moriologie, division », p. 38-40.